

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES PAYS DE LA LOIRE

PROGRAMME RÉGIONAL ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT - 2023-2027




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



Photo 1 © Libre de droit, Photo 2 et 3 © Lena Leduo

SOMMAIRE

1. Édito.....	2
2. Contexte National.....	4
3. Contexte Régional	4
4. Méthodologie d'élaboration du PREPA.....	6
5. Gouvernance et fonctionnement	7
6. Les Actions du PREPA.....	8
7. Accompagnement et valorisation des actions EPA 2.....	9
8. Modalités d'accompagnement.....	15
9. Suivi et évaluation.....	16



1. Edito

Les principes de l'agroécologie, consacrés par la loi, constituent depuis 2014 des principes fédérateurs pour les politiques publiques concernant l'agriculture et l'alimentation.

Le premier plan « Enseigner à produire autrement » a été une composante essentielle du projet agroécologique, en organisant sa promotion dans l'enseignement agricole. Le retour d'expérience a montré que des évolutions profondes ont été ainsi impulsées, tout en mettant en évidence qu'il reste encore beaucoup à faire pour consolider et amplifier cette dynamique.

La région des Pays de la Loire, par la richesse et la diversité de son agriculture, et l'importance de son dispositif de formation agricole, s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des transitions et de l'agroécologie. Accélérer la transition agro-écologique, en lien avec les enjeux du changement climatique, de l'eau et de la biodiversité mais aussi renouveler et former les générations sont deux des axes stratégiques du Plan d'action pluriannuel territorial Agriculture Agroalimentaire et Forêt de l'Etat en région Pays de la Loire élaboré pour 2024-2027.

L'enjeu est clair : accompagner les équipes pédagogiques à sensibiliser et former les apprenants aux problématiques agro-environnementales et leur fournir un panel de solutions techniques testées et approuvées sur les territoires par les acteurs agricoles, des collectifs d'agriculteurs ou des stations de recherche en vue d'une future appropriation.

Les futurs professionnels du vivant, agriculteurs et agricultrices, tous sensibilisés aux problématiques de la biodiversité, de la ressource en eau sur nos territoires ou du changement climatique deviendront les porte-paroles d'une agriculture écologiquement, économiquement et socialement viable.

Ce nouveau plan va permettre d'améliorer la notoriété et la visibilité des établissements de formation, de montrer notre savoir-faire en matière d'agroécologie, de relancer la réflexion sur notre pédagogie et, de ce fait, d'améliorer l'attractivité de l'enseignement agricole auprès des jeunes non issus du milieu agricole.

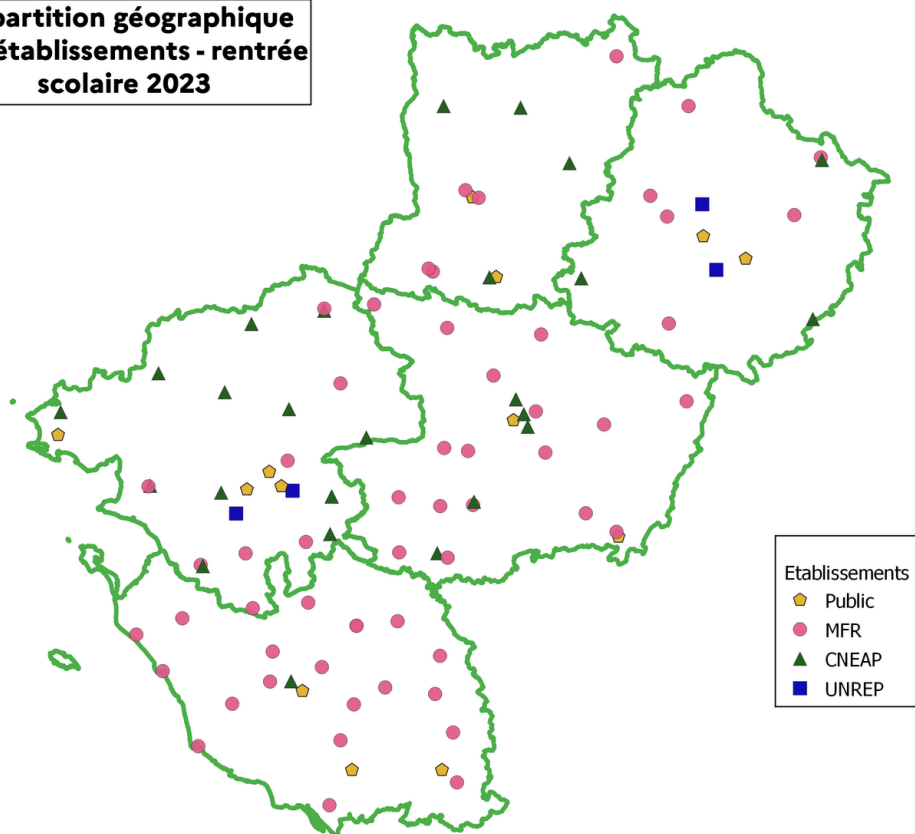


Annick BAILLE

Directrice Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire

Cartographie de l'enseignement agricole ligérien

Répartition géographique
des établissements - rentrée
scolaire 2023



Chiffres clés de l'Enseignement agricole de la région des Pays de la Loire (2023) :

- 16 900 élèves (dont 53% d'internes), 5 500 apprentis, 800 000 heures stagiaires
- 99 sites de formation (MFR 56 ; CNEAP 27 ; UNREP 3, public 13)
- 2 200 enseignants, 1 200 personnels administratifs et techniques
- Une offre pédagogique pour tous, de la 3ème à l'ingénieur
- 200 métiers
- Taux de réussite aux examens : 89,2%
- 81,9% des sortants en activité professionnelle
- La ferme pédagogique régionale représente 800 Ha de SAU dont 22% en mode de production biologique, et plus de 50 000 m² de cultures ornementales sous abri

2. Contexte national

Pour relever les défis à venir, il est nécessaire d'accompagner les transitions des systèmes de production et de consommations, des systèmes alimentaires et des interactions entre les acteurs, de l'exploitation agricole aux services connexes, services, transformations alimentaire... L'enseignement agricole poursuit donc son engagement dans toutes les formations et dans les communautés éducatives que sont les établissements : au-delà de la formation de futurs professionnels préparés au défis à venir, il s'agit de travailler ensemble sur le lien entre l'homme et le vivant, l'engagement individuel et collectif, l'insertion dans le territoire ... pour des générations citoyennes futures.

Le Plan « Enseigner à Produire Autrement » (EPA) est une composante essentielle du projet agroécologique pour la France. Le premier plan a conduit une mobilisation forte des établissements d'enseignement techniques en remettant les exploitations agricoles ou les ateliers technologiques au centre de leurs projets pédagogiques et a aussi permis la rénovation de plusieurs référentiels de formations ainsi que de multiples innovations pédagogiques.

Le second plan d'action « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie » (EPA II) cherche à consolider et amplifier la dynamique en mobilisant l'ensemble des acteurs des communautés éducatives autour des transitions et de l'agroécologie. Ce plan mobilise l'ensemble des acteurs des communautés éducatives des établissements mais place explicitement les apprenants au cœur de la démarche. En encourageant, reconnaissant leurs engagements dans les projets de transitions, c'est construire et développer leurs compétences socio-professionnelles et citoyennes.

Les axes structurants d'EPA II :

1. Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie ;
2. Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions
3. Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation
4. Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

Textes réglementaires :

Circulaire EPA II : DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020 : Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agroécologie

Instruction DGER/SDRICI/2020-398 du 29/06/2020 : Eléments d'organisation et de méthode pour la mise en place opérationnelle du plan « Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agroécologie » 2020-2024, à l'échelle régionale et locale.

Note de service DGER/SDRICI/2021-286 du 19/04/2021 : Modification de trois indicateurs de suivi du plan EPA II par rapport à la circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020

veille et ressources sur ces sujets : <https://chlorofil.fr/eapa/plepa>

3. Contexte régional

L'environnement est, depuis longtemps, une préoccupation importante en Pays de la Loire de part le passage de la Loire, de grands espaces protégés (Marais Brière, Parc Naturel Loire Anjou Touraine, Lac de Grand Lieu...), des zones humides et des marais présents. De nombreuses actions de préservation de l'environnement ont été réalisées dans la région : MAE, CAD, Natura 2000. La région en a fait une priorité stratégique dans la mise en œuvre du FEADER. Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale.

En parallèle, le Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR) 2022-2027 se caractérise par un renforcement des actions en faveur de l'agroécologie au travers des 5 actions élémentaires obligatoires : entreprises agricoles, Changement climatique, économie d'intrants et préservation de la biodiversité, alimentation durable et développement territorial ainsi qu'innovation développement et recherche. De plus une action spécifique en faveur de l'agriculture biologique en lien avec les stratégies portées par le conseil régional (programme Ambition Bio, Stratégie Régionale Biodiversité ...) est travaillée dans les services de la DRAAF.

Ce virage vers la transition des pratiques intègre aussi l'orientation du MASA pour rebâtir notre souveraineté alimentaire et une alimentation de qualité : Accompagnement des filières, modernisation des abattoirs, appel à candidatures pour renforcer la dynamique autour des Projets alimentaires territoriaux (PAT). C'est ainsi que plus de 60 projets de relocalisation de filières agricoles pour une alimentation saine, sûre et locale, portés par des organismes et des entreprises et soutenus par des collectivités, ont pu voir le jour.

La préoccupation du Bien-être animal (BEA) est aussi d'actualité, renforcement des exigences BEA dans les appels à Projets, inspections dans les abattoirs et en élevages ; des cellules départementales ont été installées pour lutter plus efficacement contre la maltraitance animale.

Qu'est-ce qu'un PREPA ? :

Le Programme Régional Enseigner à Produire Autrement (PREPA) s'appuie sur les Plans d'actions Enseigner à Produire Autrement (PLEPA) des établissements des Pays de la Loire (collecte & analyse) et, à partir des orientations nationales, du contexte régional (articulation avec les autres politiques publiques ECOPHYTO, PNA, AB...) et en concertation avec les établissements, propose des actions de portée régionale.

Le PREPA est l'expression de ces préoccupations tant au niveau des territoires dans les établissements, qu'au niveau régional dans les orientations travaillées avec les autres services de l'État (Agences de l'Eau, DREAL...), les collectivités et les autres partenaires professionnels. C'est à ce titre un axe de travail et d'échange au sein du Plan Régional pour l'Enseignement Agricole (PREA). Il sert de cadre fédérateur aux établissements, favorise les dynamiques collectives et rend lisible l'engagement de l'enseignement agricole sur les territoires des Pays de la Loire.



4. Méthodologie d'élaboration du PREPA

Un séminaire PREA spécifique EPA II a été programmé le 2 février 2023, avec l'ensemble des familles, et des acteurs des territoires. Il s'agira de partir de l'analyse des Plan Locaux EPA des établissements pour ensuite travailler en atelier sur la gouvernance et sur les axes stratégiques du Plan Régional et donc sur la mise en œuvre du PREPA en Pays de la Loire (ateliers, gouvernance, valorisation, indicateurs).

Le SRFD avait proposé en mars 2020, à tous les établissements, un document retraçant la situation agricole, agroalimentaire et environnementale de la région ainsi que les enjeux régionaux et les politiques publiques importantes (fiches des politiques publiques). Pour une cohérence des actions PLEPA et PREPA, ce document a été travaillé avec les autres services de la DRAAF. Ce préambule permettant aux établissements de se positionner dans l'élaboration des actions de leur PLEPA. (actualisation du document en septembre 2021)

La présentation de l'analyse des PLEPA en webinaire régional en septembre 2022, a permis de mettre en place une démarche prospective sur des enjeux prioritaires en Pays de la Loire entre les différents établissements.

La réunion des référents EPA 2 le 5 janvier 2023 intitulé « S'outiller pour agir » a permis de proposer des ateliers sur les axes de travail suivants : Eau, Climat, Biodiversité, Santé&Bien être animal, Engagement collectif et citoyen, Système Alimentaire Durable, Agriculture Biologique et présentation de 3 jeux sérieux l'après-midi (Payzzage, RESILGAME et GAIA)

La préparation du séminaire dans les établissements avec l'appui des référents EPA II puis la tenue du séminaire régional EPA II le 2 février 2023 a mis en lumière les actions portées dans les PLEPA des établissements et par l'ensemble des établissements participants pour trouver des actions à porter ensemble au niveau régional sur des enjeux choisis et correspondant aux priorités des territoires : Eau, Biodiversité, Engagement collectif et citoyen, Système Alimentaire durable, Agriculture Biologique et Climat. Les ateliers ont réunis plus d'une quarantaine de personnes et ont permis de choisir des actions à travailler d'ici fin 2024 (bilan EPA II en jaune) et d'ici fin 2027 (Bilan PREA des Pays de la Loire en bleu).

Ce sont ces fiches actions qui constituent notre PREPA en complément du contexte et de l'analyse des PLEPA déjà réalisée en 2022. Les actions seront présentées au CREA des Pays de la Loire en décembre 2023.



Photo personnelle ©Léna Leducq





Photo 1



Photo 2



Photo 3

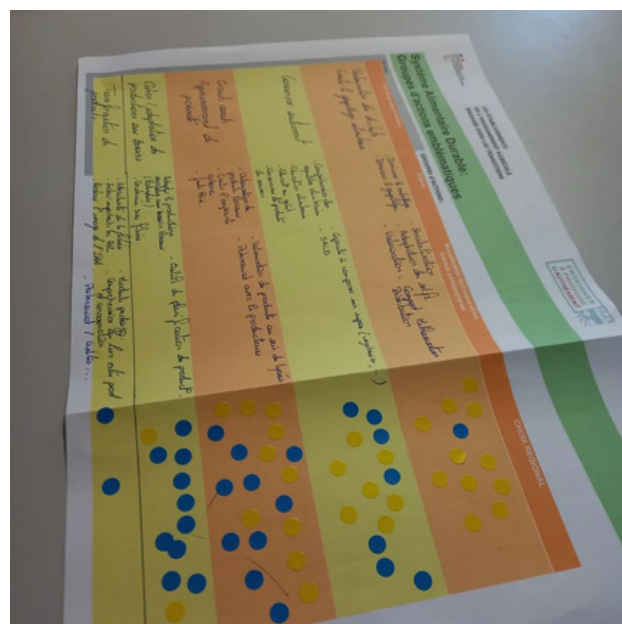


Photo 4

Photo 1, 2, 3, 4 ©Léna Leducq

Au regard des choix travaillés en séminaire, les actions prioritaires sont :

- L'eau : avec la mise en œuvre du Programme d'actions AgriEAU avec un financement de l'Agence de l'eau mais aussi l'accompagnement du Projet ECOPHYTO COLLIG'EA
- La sensibilisation au changement climatique : développement de la fresque du climat adaptée à l'agriculture dans les établissements des Pays de la Loire
- La biodiversité : avec la mise en œuvre du Programme d'actions AgriBiodiv Lauréat au niveau national de MOBBIODIV avec un financement de l'OFB

5. Gouvernance et fonctionnement

L'agroécologie est un axe fort du projet de service de la DRAAF (travaux sur les indicateurs, sensibilisation des agents, analyse transversale du PRDAR...). L'enseignement agricole régional bénéficie de ce travail par leur intégration dans les feuilles de route (Ecophyto, Ambition Bio, PRDAR...). Les chargés de mission des autres services de la DRAAF contribuent, par leurs expertises et leurs missions, à l'identification des enjeux prioritaires et parfois à l'accompagnement des établissements sur des actions EPA II (formation, séminaire, contribution lors d'appel à projet...) :

- SREFOB : ECOPHYTO (COLLIG'EA) Stratégie Régionale de l'EAU, Stratégie Régionale Biodiversité, Énergie/bois
- SRAL : ECOPHYTO, Paquet Hygiène, EGALIM, Bien être Animal/AcoAntibio, Plan de Relance, PAT...
- SREAF : CATAE et Ambition Bio
- SRISE : Connaissances des territoires, des conjonctures et des modes de productions

Il existe différentes actions du projet de service de la DRAAF qui permettent aux différents chargés de mission agroécologie de se retrouver et d'échanger sur les enjeux, l'avancement des actions et le suivi des indicateurs.

La mise en œuvre de la politique EPA II en Pays de la Loire est pilotée par le SRFD et un comité de pilotage régional. Le comité de pilotage est composé dans un premier temps des représentants des différents réseaux des établissements régionaux, du représentant des directeurs et directrices d'exploitations et d'ateliers, du représentant des référents EPA II de la région, du représentant Agro Smart Campus, du CSRFD, du chef de pôle PAA et la CDM ADT. Des Chargés de mission des autres services de la DRAAF pourront être conviés à participer ou d'autres acteurs des territoires si besoin. Un Comité de pilotage sera organisé en octobre pour finaliser l'organisation, le calendrier et l'animation de ces actions.

Calendrier des points stratégiques :

- Points d'actualité entre SRFD et directions des établissements
- Réunion spécifique Ferme pédagogique régionale en octobre 2023 (D1 et DEA-DAT)
- Comité de pilotage et comité de suivi des indicateurs EPA II
- Points d'avancement et validation des PLEPA et PREPA dans les instances régionales (CREA)
- Bilan en dialogue stratégique annuel SRFD -Etablissements
- Bilan régional en dialogue de gestion DRAAF-DGER



6. Les Actions du PREPA

Axe 1 - Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie

Politique publique, plans ou programme associé	Actions du PREPA	Descriptif de l'action
Éducation au développement durable	Ecodélégués, apprenants engagés	1- Favoriser l'engagement des jeunes sur l'établissement (en les valorisant) 2- Echanges de pratiques entre établissements 3- Monter en compétences des encadrants, 4 - Formaliser les actions du groupe (cartographie, doc de présentation/équipe & jeunes)
		Recensement des établissements engagés dans une démarche écoresponsable Recensement du nombre d'apprenants ayant choisi l'unité facultative « Engagement citoyen »/année scolaire
Badgeons les Pays de la Loire	Badges numériques des apprenants	Formation sur les badges et accompagnement des équipes, murs de badges dans les établissements, Recensement du nombre de badges délivrés sur des projets individuels ou collectifs sur les écoresponsables, ou sur des projets transitions et l'agroécologie
Santé/Bien vivre ensemble		Réseau sentinelle : Poursuivre et essaimer la démarche réseau sentinelle- suricate...de médiation par les pairs



Axe 2 - Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions

Politique publique, plans ou programme	Actions du PREPA	Descriptif de l'action
EPA	Suivi des PLEPA	Animation et accompagnement des démarches des établissements (équipe de direction, porteurs de projets, réf EPA ...) pour la mise en œuvre des PLEPA
EPA	Investissement dans les transitions dans l'offre académique des établissements	Evaluation de l'impact EPA sur l'offre de formation des établissements (offre académique relevant de l'autonomie des établissements pour les formations initiales scolaires, initiales apprentissage et formation continue)
Programme Régional de formation	Accompagner les équipes pédagogiques	Organisation et suivi des réseaux impliqués dans les transitions et l'agroécologie : ref EPA, porteurs de projets, DEA-DAT, réseau art'ur (thématique « Transitions »)



Axe 3 - Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation

Politique publique, plans ou programme	Actions du PREPA	Descriptif de l'action
PLAN ECOANTIBIO, ECOPHYTO, BEA, AB et SIQO	Ferme Pédagogique régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du réseau des DEA-DAT, des porteurs de projets et des équipes de direction. - Réalisation de diagnostics système et entretien stratégique et complet avec la partie pédagogique – appui méthodologique et analytique par le DNA ? - Mise en place de projet d'exploitation en Transitions agroécologiques qui permettent de développer l'autonomie des exploitations, les réductions des coûts/consommation énergétiques et alimentaires – voire production énergétique sur les différents centres - Animation du réseau pour la mise en cohérence de ces projets pour la réalisation d'une feuille de route régionale (stratégie concertée (économique/filière, pédagogique, innovation techniques TAE) : <ul style="list-style-type: none"> Ø Actions et investissements programmés qui pourrait être proposés à l'échelle régionale Ø Démarche en TAE affirmée : (AB, HVE ou SIQO) Ø Arrêt ou diminution importante du Glyphosate Ø Intégration de circuits courts et de proximité pour les produits de l'exploitation et/ou de l'atelier Ø Démarche responsable (RSE) pour les ateliers de transformation
	Démonstration et R&D	Développer des partenariats, recherche, réseaux Co-concevoir ou soutenir un évènement TAE sur l'établissement mettant en valeur la recherche, l'innovation et/ou des collectifs innovants (CF « Printemps des transtions et COLLIG'EA et permettant la participation active des apprenants



Axe 4 - Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

Politique publique, plans ou programme	Actions du PREPA	Descriptif de l'action
CATAE- ECOPHYTO Trophées de l'agroécologie	Partenariats collectifs et territoriaux	<p>Construire et formaliser de nouveaux partenariats avec les organismes concernés par l'agroécologie et les transitions</p> <p>Informar les établissements des conventions régionales existantes et leurs impacts sur les actions EPAll et les établissements : LCA, GAB, DRAC...</p> <p>Travailler à l'interconnaissances des sphères enseignement agricole et enseignement supérieur/recherche (ESR) en travailler sur les 2 axes de travail de l'Agro Smart Campus : appui ESR sur les thématiques régionales et diffusion orientation/métiers – veiller au suivi associé sur les évènements régionaux</p>
EPA	Evènements TAE	<p>Planifier les journées thématiques pédagogiques, ouvertes au grand public ou aux professionnels avec la présence d'une animation par les apprenants et/ou écoresponsables</p> <p>Reconduire le « printemps des transitions » pour 2024 et inscrire les évènements ou les actions de communication avec les acteurs de la région (Kit de communication fourni et accompagnement possible si intégration des CATAE à cette journée) en veillant à associer les apprenants et écoresponsables à la conception, l'animation de ces journées</p>

Actions du PREPA sur les thématiques régionales des politiques publiques majeures de la région

Politique publique, plans ou programme	Actions du PREPA	Descriptif de l'action
Plans Climat, PLOAA PNDA + module 1	Sensibilisation aux enjeux climatiques et réalisation d'un plan d'actions	Mise en œuvre d'une sensibilisation des équipes et des apprenants par la mobilisation des acteurs dans les établissements – Sensibilisation Fresque du climat et formation fresqueur-fresqueuse Mise en œuvre de journée de formation aux outils (2Tonnes, RESILGAME...) Mise en œuvre de diagnostics et de plans d'action dans les établissements (entrées citoyenne/établissement de formation/agricoles et connexes) en lien avec les PCAET des collectivités
ECOPHYTO, PTGE	Améliorer la qualité de l'eau -la gestion quantitative de l'eau	Mise en œuvre d'une sensibilisation des équipes et des apprenants par la mobilisation des acteurs des territoires autour de situations à enjeux– Programme AgriEAU Il s'agit de mieux gérer les besoins en eaux, de réduire, récupérer et recycler...l'eau dans les établissements. Chaque établissement engagé réalise un autodiagnostic des besoins et impacts sur la ressource Plan d'actions internes ou sur les pratiques agricoles et pourquoi pas en lien avec les CT eau des territoires : - Agroforesterie, Noues, Haies bocagères, Mares - Investissements pour des installations adaptées, pour le stockage des eaux de pluies - Innovation sur les systèmes d'irrigation (éviter, fractionnement des apports) - Récyclage des eaux et réutilisation - Cahier des charges pour toute nouvelle installation - Aquaponie et système recirculés,-Robot de traite = moindre consommation...etc Diffusion de la mallette pédagogique COLLIG'EA
Stratégie Nationale Biodiversité et Stratégie Régionale Biodiversité	Engagement des établissements en faveur de la biodiversité	Mise en œuvre d'une sensibilisation des équipes et des apprenants par la mobilisation des acteurs des territoires autour de situations à enjeux– Programme Agribiodiv Il s'agit de mieux identifier et valoriser les actions réalisées dans ce cadre : Promouvoir et valoriser ces expériences au travers un recueil des bonnes pratiques et plus particulièrement concourant à deux objectifs : - Travaux d'inventaire et de concertation avant de procéder aux aménagements dans les établissements - labélisation et certifications diverses pour en assurer continuité et pérennité des aménagements réalisés - mise en place de trame noire - Identifier et capitaliser les actions réalisées dans les établissements sur la biodiversité fonctionnelle
PNDAR, Ambition BIO, Ecophyto,	Actions pédagogiques « Agricultures de demain »	Permettre aux équipes pédagogiques de travailler sur les agricultures innovantes et respectueuses de l'environnement : Promouvoir/sensibiliser aux différentes modalités de production et aux pratiques respectueuses de l'environnement (AB, DEPHY...) pour développer l'ouverture d'esprit- et mettre en œuvre une restitution des apprenants dans le cadre du « Printemps des transitions » Faire le lien avec les collectifs d'exploitants, les réseaux Chambre, CIVAM, CAB... qui œuvre dans ce sens (actions COLLIG'EA) – participations aux journées techniques des réseaux, cartographie à partir de 2024 : - recensement des outils pédagogiques et travail en groupe de pairs pour la création d'un boîte à outils; - plan des éléments du module; - éléments transversaux et spécifiques et expérimentation sur qq classes
EGALIM	Consommer mieux et autrement – circuits courts et approvisionnement de proximité	- Éducation à l'alimentation (équilibre alimentaire, saisonnalité, goût...) - Limiter le gaspillage alimentaire (de la production à la transformation et à la consommation - en passant par la production adaptée aux besoins dans l'exploitation du lycée) - Valorisation des déchets (compost, méthanisation...), - Réduction des emballages (reconditionnement des aliments non consommés...), - Valorisation des produits des exploitations en circuits de proximité, voir en PAT d'établissements et/ou intégration de PAT de collectivité sur les territoires - Travail conjoint avec le SRAL – Etude de l'outil et enregistrement sur Ma cantine - Participation des établissements aux démarches engagées sur leur territoire (PAT)



7. Accompagnement et valorisation de la politique EPA 2

Bilan des orientations stratégiques des établissements sur les 4 axes : Suite aux travaux de compilations des référents EPA dans les établissements

- Les établissements suivants n'ont pas déposé de PLEPA : l'ensemble des Maisons Familiales Rurales des Pays de la Loire, la plupart des établissements du CNEAP sauf le Campus de Briacé et Rochefeuille, EPLEFPA La Germinière

10/10/2023

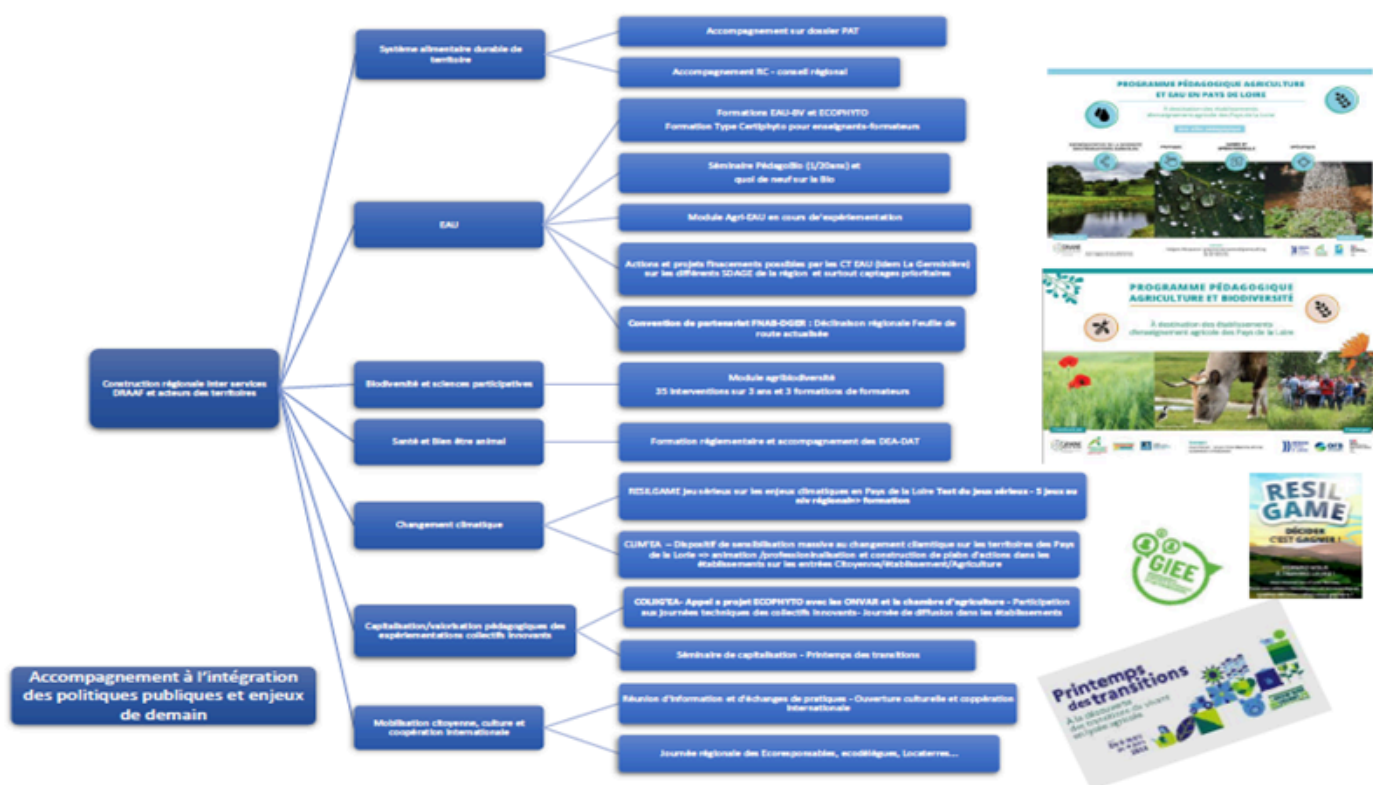
Plan d'action des établissements sur les 4 axes EPA II													Publics				mixte-22				Privés			
Enseigner à Produire Autrement II	Etablissements	44		49		53		72		85			72	44	44	53								
		Nantes	Guérande	Angers	Montreuil Bellay	Laval	Château Gontier	La Maye	Brette les Pins	La Roche sur Yon	Fontenay le comte	Lagny	UNREP Horizons	UNREP Brotier	CNEAP Briacé	CNEAP Rochefeuille								
Axe 1 Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions de transitions et de l'agro-écologie	Ecoresponsables	***	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*								
	Apprenants adieux et sciences participatives	***	*		***		*	*	*	***	*	*		*	***	*								
	Badges Numériques apprenants		*		*		*			*			*	*										
	Unité facultative "EC"	**		*					*		*													
Axe 2 Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions	Projet d'établissement intégrant un PLEPA	**	***	*	***	***	labélisation CIO		***	*	***	***	*	*	***	*								
	Accompagner et former les équipes pédagogiques	*		**			**	*		***	*		*	*	*	*								
Axe3 Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation	Diagnostics système	*		**	*	**	**	***		***		*												
	Projet TAE (Glyphilphyto, BEA, AB, HVE ou SICO)	***	***	***	***	***	**	*		***		***	*	*	**	*								
	Démonstration	**	**		**	**	*	*		**		**			**	*								
	Projet R&D Expérimentation	*	***	***	***	*	*	*							**									
	Coopération collective agroécologiques				***	**	**	*				***			*	*								
Axe 4 Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes	Partenariats collectifs & territoires	***	***	***	**	**	***	*	***		**	***		*	**	**								
	JPO TAE	***		***	**	**	**	***	**	*	*	**	*		***	*								
	EGALIM & RestoCo	***	***	**	**	***	**	**	***	***	***	***	*	*	*	*								
	Partenariats AESR	**	**	***	***	**	*	**							***	**								

8. Modalités d'accompagnement par le SRFD

Le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) aura la responsabilité d'animer le COPIL et de présenter l'état d'avancement du PREPA lors des différentes instances.

- La chargée de mission ADT propose un appui individualisé (conception, mise en œuvre, suivi...) à la demande du collectif d'un établissement : accompagnements réalisés en 2021 et 2022. Une formation régionale spécifique PLEPA peut aussi être mise en œuvre si besoin, comme celle réalisée par le réseau CNEAP en 2023.
- Les diagnostics d'établissements, d'exploitation ou d'ateliers technologiques peuvent aussi être accompagné par le DNA et Reso'them. Chacun des établissements supérieurs du réseau national d'appui ayant développé des champs spécifiques d'intervention et d'expertise. Ceux-ci peuvent donc être mobilisés au service des établissements techniques de la région.

Sur les différentes thématiques travaillées au niveau régional, le SRFD Pays de la Loire, propose des formations, des accompagnements ou des outils travaillés avec les acteurs des territoires.



9. Suivi et evaluation des actions

- Le PREPA reprend des indicateurs de la circulaire de janvier 2020 et modifiés en avril 2021 (voir textes réglementaires). Ces indicateurs n'ont pas été renseignés par tous les établissements dans le cadre de leur PLEPA, certains m'ont renvoyé les indicateurs à la fin du PLEPA – y compris pour 2021-2022.
- Il existe des indicateurs régionaux en lien avec la mise en œuvre des actions du PREPA. Ces indicateurs doivent être validés/amendés en Comité de pilotage et en CREA. Certaines actions vont au-delà de 2024 dans la poursuite de la mise en œuvre des ces actions sur les transitions et l'agroécologie dans le cadre du PREA (échéance 2027).
- Le document chiffré évolutif reprenant les indicateurs de suivi et d'évaluation des actions liées au plan des notes de service EPA II (indicateurs pertinents au niveau régional) est présenté en annexe II.
- La valorisation de la politique EPA II en Pays de la Loire se fait par l'exposition des poster des bilans des référents EPA dans les établissements. Un journal annuel est aussi envisagé pour permettre une plus grande diffusion des actions et projets portés dans les établissements. Cette valorisation sera elle aussi discutée lors du COPIL de septembre 2023.
- Les Référents par leurs actions autour des PLEPA, des écoresponsables doivent être valorisés. C'est pourquoi nous avons créé un mur de badges autour des transitions et de l'agroécologie.

Présentation des indicateurs par axe stratégique

Axe du plan	Actions du PREPA	Indicateurs de suivi	Echéance
Axe 1		Nb d'apprenants engagés écoresponsables ou ecodélégués	
	Ecodélégués, apprenants engagés	Nb d'établissements engagés dans une démarche écoresponsable Nb d'apprenants ayant choisi l'unité facultative « Engagement citoyen »/année scolaire	
	Badges numériques des apprenants	Nombre de badges collectifs et individuel sur les projets des transitions, écoresponsables ou sur l'agroécologie	
		Nb d'apprenants engagés	
Axe 2	Suivi des PLEPA	% des établissements ayant réalisés un PLEPA/an	
	Accompagner les équipes pédagogiques	Nb de session/an et nb d'agents ayant suivi 1 formation sur l'agroécologie ou les transitions	
Axe 3	Ferme Pédagogique régionale	Nb de centres ayant réalisés une diagnostic sur 2023 ou 2024 Nb d'exploitations ou d'ateliers ayant au moins 1 atelier en AB % de la SAU de la ferme pédagogique régionale en AB (+% HVE et SIQO) % d'exploitations agricoles n'utilisant plus de glyphosate Nb d'exploitation ou d'atelier approvisionnant la RC de leur établissement Réduction de la consommation en eau Formation CODEV Nb de projet d'exploitation réalisés/12 conception d'une feuille de route régionale	T0 en 2023
	Démonstration et R&D	Nb d'évènements mis en œuvre/ an	
Axe 4	Partenariats collectifs et territoriaux	Chaque établissement doit avoir au moins 2 partenariats (GIEE, DEPHY, 30 000PAT, ...) Mise en œuvre du Copil et suivi des actions	
	Evènements TAE	Nb de session/an et nb d'agents ayant suivi 1 formation sur l'agroécologie ou les transitions indicateur COLLIG'EA	
Thématiques	Sensibilisation aux enjeux climatiques et réalisation d'un plan d'actions	Nb d'enseignant/formateurs/personnels/ecodélégués formés Nb de diagnostic énergie/climat réalisés par les établissements Nb d'actions CC intégrés au PLEPA	
	Améliorer la qualité de l'eau -la gestion quantitative de l'eau	Nb d'apprenants ayant réalisé des parcours dans le programme AgriEau Nb établissements ayant réalisés des autodiagnostic Nb établissements ayant une action EAU intégrée au PLEPA ou une publication (Affiche AgriEAU) Nb d'établissement ayant utilisé la mallette pédagogique	
	Engagement des établissements en faveur de la biodiversité	Nb d'apprenants ayant réalisé des parcours dans le programme Agribiodiv Nb établissements ayant réalisés des autodiagnostic Nb établissements ayant une action biodiv intégrée au PLEPA Nb de publication des établissements sur la biodiversité (affiches Agribiodiv)	
	Actions pédagogiques « Agricultures de demain »	Nb de d'évènements « Printemps des transitions » 2024 ou d'évènements apparentés en PdL Nb de participations d'établissements au journées techniques des réseaux Nb de journées ayant trait aux agricultures de demains , pédagoBio...	
	Consommer mieux et autrement - circuits courts et approvisionnement de proximité	% en valeur de produits de qualité et durable en RC de l'enseignement agricole Dont AB % des établissements ayant engagés des actions sur les 5 mesures de la Loi EGALIM	

